

AB
Société civile
au capital de 5 086 549 euros
Siège social : 19 Rue Jean Gabriel Gallot
85120 LA CHATAIGNERAIE
492 492 657 RCS LA-ROCHE-SUR-YON

EXTRAIT
DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 2 OCTOBRE 2025

Les soussignés :

- **Monsieur Alain BRILLOUET**, demeurant 19 Rue Jean Gabriel Gallot 85120 LA CHATAIGNERAIE, propriétaire de 3 051 930 parts sociales en pleine propriété,
- **Monsieur Julien BRILLOUET**, demeurant 11 Rue du Teinturier 85120 LA CHATAIGNERAIE, propriétaire de 1 017 309 parts sociales en pleine propriété,
- **Monsieur Mickaël BRILLOUET**, demeurant 7 Rue du Tortron 85400 LUCON, propriétaire de 1 017 310 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 5 086 549 parts sociales, soit la totalité des parts sociales composant le capital social de la société AB désignée ci-dessus (« la Société»),

Agissant en qualité de seuls associés de la Société,

Ont, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts,

Pris, à l'unanimité, les décisions suivantes portant sur :

- la nomination de Monsieur Julien BRILLOUET en qualité de cogérant,
- la nomination de Monsieur Mickaël BRILLOUET en qualité de cogérant,
- .../...
- les pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités,

Déclarant avoir reçu tous documents et informations utiles pour procéder à la signature du présent acte.

PREMIERE DECISION

Les Associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de cogérant de la Société, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2025 et pour une durée illimitée :

- Monsieur Julien BRILLOUET
Né le 20 septembre 1989 à BRESSUIRE (79)
De Nationalité Française
Demeurant 11 Rue du Teinturier 85120 LA CHATAIGNERAIE

Le cogérant exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Monsieur Julien BRILLOUET déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME DECISION

Les Associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de cogérant de la Société, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2025 et pour une durée illimitée :

- Monsieur Mickaël BRILLOUET
Né le 28 septembre 1984 à PARTHENAY (79)
De Nationalité Française
Demeurant 7 Rue du Tortron 85400 LUCON

Le cogérant exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Monsieur Mickaël BRILLOUET déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

.../...

QUATRIEME DECISION

Les Associés donnent à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire signé par tous les associés remis ce jour aux co-gérants, sera conservé dans les archives de la Société.

Signé électroniquement conformément aux articles 1366, 1367 et 1375 du Code Civil au moyen d'un procédé fiable d'identification mis en œuvre par A.B.R.S. Conseil & Défense au moyen de son compte Docusign®.

Copie certifiée conforme :

Les cogérants :

Monsieur Alain BRILLOUET

Signé par :

3935035D6F8240F...

Monsieur Julien BRILLOUET

Signé par :

2864683555AB495...

Monsieur Mickaël BRILLOUET

Signé par :
BRILLOUET Mickaël
0A07373DF225418...